

La récitation du Coran

C'est en ce mois béni de Ramadan que nous clôturons *incha Allah* notre rubrique sur les sciences coraniques. Bien que le Coran ait été révélé afin d'accompagner le croyant tout au long de l'année et durant sa vie entière, il n'existe pas de mois plus propice à la récitation et à l'étude du Livre d'Allah que le mois de Ramadan. Ceci étant, le Coran qui est la Parole de Dieu ne peut être lu à la manière d'un livre ordinaire. Allah, *Exalté soit-Il*, affirme que le Coran est une guidée et une guérison pour ceux qui croient [41;44]. Or, pour que ces deux objectifs, que sont la guidée et la guérison, soient atteints, le croyant se doit d'observer lors de sa lecture certaines règles relatives la récitation (*tilawa*).

La bonne intention : Comme toute œuvre, il convient tout d'abord de placer dans notre cœur une intention saine en ne recherchant que la satisfaction de Dieu et la guidée auprès de Lui. L'affaire n'est pas simple car la routine, le manque de spiritualité, les péchés, le délaissement du Coran dont la reluire orne pourtant nos bibliothèques - un Coran ouvert machinalement, à l'occasion, parfois même une fois par an durant le Ramadan pour certains - tout ceci peut troubler la pureté de notre intention. Nous ne disons pas qu'une lecture du Coran même occasionnelle, sans compréhension ni méditation n'a aucun intérêt car comme l'a dit le Prophète (*paix et salut sur lui*) pour chaque lettre lue il nous sera inscrit une bonne action [Al Tirmidhi] ; de plus, le Très Haut, *Exalté*, a qualifié le Livre de *guérison pour les poitrines* et de *miséricorde pour les croyants*[10;57] à l'instar d'une jarre percée que l'on tremperait dans un fleuve : à défaut de se remplir et de retenir l'eau, la jarre en sortira au moins lavée de toute souillure ; mais nous disons juste que lire dans le seul but d'obtenir des « *hassanets* » - comme on l'entend souvent - est bien loin des objectifs voulus par le Coran et la Sounnah : *un Livre béni que Nous avons fait descendre sur toi, afin qu'ils méditent le sens de ses versets et que les doués d'intelligence réfléchissent*[38;29]. Par ailleurs, nous devons aussi prendre garde à ce que l'ostentation ne se mêle pas à notre lecture. En effet, le Coran a une grande valeur dans le cœur des croyants et les gens ne sont jamais avares d'éloges vis-à-vis de celui qui lit le Livre avec une belle récitation. Nous devons donc interroger notre intention lorsque nous récitons afin d'embellir notre lecture pour Dieu et non pour les gens. L'homme par nature aime aussi souvent se mettre en avant et montrer 'qu'il connaît'. En témoignent des anecdotes connues de tous comme pendant les prières du *tarawih* où les gens corrigent 'tous en cœur' la moindre erreur de l'imam sur les sourates finales tandis qu'ils étaient silencieux sur la quasi-totalité du Livre, ou bien celui qui, lorsqu'il guide la prière lit laborieusement des passages longs qu'il n'a pas assez révisés au lieu de réciter sereinement et avec dévotion des passages plus courts que nous considérons parfois à tort comme des 'petites sourates' tandis que la plus petite des sourates jouissait d'un immense prestige aux yeux du Prophète (*paix et salut sur lui*), etc. *Nous demandons à Dieu qu'il nous préserve !*

Avant la récitation : Avant de lire le Coran, le musulman devra faire ses ablutions s'il décide d'ouvrir le Coran conformément à l'avis des quatre écoles sur la base du verset : *seuls les purifiés le touchent* [56;79]. S'il le récite de mémoire, sans toucher le Livre, les ablutions ne sont dans ce cas pas nécessaires mais restent malgré tout préférable. Il faudra aussi rechercher refuge auprès d'Allah contre le Diable avec la formule : *a'oudhoubillah mina chaytani-rajim* pour se conformer au commandement Divin : *Lorsque tu lis le Coran, demande*

la protection d'Allah contre le Diable banni [16;98].

Bienséances : Quant aux bienséances, il y a entre autres le fait de psalmodier le Coran de sa plus belle voix - *celui qui ne psalmodie pas le Coran de son mieux n'est pas des nôtres disait le Messager (paix et salut sur lui) [Abou Dawoud]-*, le fait de réciter distinctement (*tartil*) afin de méditer - *Et récite le Coran, lentement et clairement [73;4]* - mais la récitation à vitesse normale (*hadr*) est autorisée - et enfin lire tant que possible avec les règles de récitation (*tajwid*) qui consistent pour l'essentiel à connaître la prononciation correcte des lettres (*makharij al h ourouf*), les prolongations des voyelles (*moudoud*) et les arrêts dans la lecture (*wouqouf*). Ces règles, bien que strictes, ne sont pas si difficiles à assimiler dès lors que l'on est prêt à fournir un minimum d'effort.

Les dix lectures : Enfin, le coran doit être lu selon l'une des dix lectures (*qira'at al 'achra*) c'est-à-dire celles dont la chaîne de transmission remonte jusqu'au Prophète (*paix et salut sur lui*) et qui ont été authentifiées d'après le consensus des savants. Les lectures de Ibn 'Ala (*m. 154H*), Ibn Kathir (*m. 120H*), Nafi' (*m. 169H*), Ibn 'Amir (*m. 118H*), 'Asim (*m. 128H*), Hamza (*m. 156H*), Al Kisa'i (*m. 189H*) sont les sept lectures les plus authentiques car rapportées par de multiples voies (*moutawatir*). Les plus répandues à travers le monde musulman sont d'abord celle de 'Assim transmise par l'imam Hafs puis celle de Nafi' transmise par les imams Warch et Qaloun.

Et Allah sait mieux !